



20 janvier → 16 février 2023

COMMISSION CONSULTATIVE  
PARITAIRE DÉPARTEMENTALE

**CCPD**

# FSU. TERRITORIALE

## NOS CANDIDAT-ES

Une équipe renouvelée et riche d'expérience, composée d'assistantes maternelles et familiales, conduite par Catherine Bons et Carole Charpentier qui siègent déjà à la CCPD et ont su faire la preuve de leur efficacité, de leur disponibilité et de leur engagement. Nos 8 candidat-es ont tous et toutes le désir de conseiller, défendre et soutenir leurs collègues. Elles connaissent les difficultés du métier, exercé à domicile, et pour lequel on doit savoir concilier vie professionnelle et vie privée.

Nos candidat-es ont à cœur de défendre les situations individuelles et de faire aussi avancer les intérêts collectifs de la profession. Elles sont soutenues par l'action de notre syndicat, impliqué depuis de nombreuses années aux côtés des assistantes maternelles et familiales et par ses forces militantes (information, documentation, aide juridique, accompagnement individuel).



Catherine  
**BONS**  
Assistante  
familiale  
CARCASSONNAIS



Carole  
**CHARPENTIER**  
Assistante  
maternelle  
LAURAGAIS



Joëlle  
**GILIBERTO**  
Assistante  
familiale  
CARCASSONNAIS



Sandrine  
**BOUISSIEUX-CLARAS**  
Assistante  
familiale  
HAUTE-VALLÉE



Abdelkader  
**DERKAOUI**  
Assistant  
familial  
LAURAGAIS



Anne  
**POULOT**  
Assistante  
maternelle  
LAURAGAIS



Isabelle  
**BAQUE**  
Assistante  
maternelle  
CARCASSONNAIS



Mélanie  
**CANET**  
Assistante  
familiale  
NARBONNAIS

Entre le 20 janvier et le 16 février 2023, les assistantes maternelles et les assistantes familiales agréées du département de l'Aude sont invitées à voter pour renouveler leurs représentant-es à la Commission Consultative Paritaire Départementale, la CCPD. Elu-es pour 6 ans, ces collègues représenteront toutes les assistantes maternelles et familiales de l'Aude.

Vous êtes tous et toutes concernés par cette élection parce que vous avez obtenu un agrément à titre permanent ou non permanent, vous donnant le droit d'accueillir à votre domicile un ou plusieurs enfants.

**L'agrément c'est votre outil de travail !**

**Votre vote c'est notre force pour vous défendre !**

## QUEL EST LE RÔLE DE LA CCPD ?

C'est une commission où siègent les représentant-es élu-es des assistantes maternelles et familiales et les représentants du Conseil Départemental. Elle est obligatoirement saisie et donne un avis sur :

- les demandes de retrait, suspension ou modification d'agrément,
- le programme de formation obligatoire,
- le bilan de l'agrément.

## Une convocation en CCPD est toujours un moment difficile.

C'est pour cela qu'il est indispensable que les assistantes maternelles et familiales trouvent auprès de nos élu-es le soutien et l'accompagnement nécessaires pour ne pas vivre cette situation dans l'isolement et aient l'assurance d'être défendues efficacement.

## CE QUE DÉFENDENT LES CANDIDAT-ES FSU :

- une réelle **reconnaissance professionnelle** et une **amélioration des conditions de travail**,
- droit à un plan de **formation de qualité**,
- accompagner les collègues et assurer une **défense rigoureuse et ferme en CCPD**,
- continuer à **lutter collectivement contre la précarité, les bas salaires, l'isolement** : trois éléments que beaucoup d'assistantes maternelles et familiales connaissent encore trop souvent.

ensemble & engagé-es  
**AU QUOTIDIEN**



LA FSU TERRITORIALE

Aude

## QUEL BILAN POUR NOS ÉLU-ES À LA COMMISSION?

Depuis 6 ans vos élu-es FSU, fort-es de leur expérience et de leur connaissance du métier et de vos droits ont agi pour défendre les dossiers individuels mais aussi faire avancer l'ensemble de la profession. Les assistantes maternelles et familiales trouvent auprès de nos élu-es écoute et conseil pour les informer et les soutenir.

Grâce à la détermination et à la présence vigilante de nos élu-es FSU, les dossiers examinés en CCPD ont été discutés, défendus, de nombreux agréments de collègues ont pu être sauvegardés permettant ainsi à ces professionnelles de pouvoir continuer à travailler.

### NOTRE ACTION LOCALE :

Notre équipe syndicale est implantée de longue date au Conseil Départemental et dans de nombreuses communes de l'Aude. Nous nous battons depuis toujours pour la reconnaissance des métiers d'assistantes maternelles et familiales.

*Sur le terrain, notre syndicat a obtenu de nombreuses avancées :*

→ au Conseil Départemental (SMIC pour l'accueil du premier enfant, mise en place de grilles salariales, prime 35h, revalorisation de l'indemnité d'entretien, prime de 100 € au 1<sup>er</sup> juillet 2022...);

→ et aussi pour les salariées de particuliers: paiement des heures supplémentaires au taux maximum, maintien des indemnités en cas d'absence imprévue de l'enfant, indemnité d'entretien, information sur les normes de sécurité, relation avec la PMI, défense aux Conseils des Prud'hommes, etc.

### NOTRE ACTION NATIONALE :

La FSU revendique un véritable statut pour toutes les assistantes maternelles et familiales, l'application de la convention collective dans le privé, la titularisation dans la Fonction Publique pour celles qui travaillent dans les collectivités locales, un déroulement de carrière et une retraite décente pour toutes.

## POURQUOI VOTER FSU?

**Seul un syndicat peut agir et défendre efficacement pour la reconnaissance de votre métier et d'un véritable statut. Voter FSU c'est voter pour des élu-es disponibles et à l'écoute, qui vous conseilleront, vous informeront, et vous défendront avec compétence et efficacité.**

## COMMENT VOTER ?

Le vote se déroule **uniquement par correspondance.**

Nous vous conseillons de voter dès réception du matériel, sans attendre la date limite de clôture.

**ATTENTION**, pour que votre vote soit valable :

- il faut voter pour la liste entière, sans rayer de nom,
- vous devez mettre votre bulletin de vote dans l'enveloppe prévue à cet effet, puis dans l'enveloppe T pré-timbrée, de couleur blanche en inscrivant au dos votre Nom, Prénom, adresse et en la signant.

DÈS LE 20 JANVIER  
**POUR FAIRE RESPECTER VOS DROITS**

**VOTEZ ET FAITES VOTER**

**POUR**

Pour nous joindre et être informée des réunions et permanences d'information :

FSU Conseil départemental de l'Aude  
Allée Raymond Courrière 11855 Carcassonne Cedex 9  
Tél. : 04 68 11 64 34 ou 63 24  
Courriel : fsu@aude.fr Site : snuter-fsu.fr  
Facebook FSU Territoriale de l'Aude

CCPD

la FSU!

LA FSU TERRITORIALE  
Aude

